

PROCEDURE inscriptions Vacances de PRINTEMPS 2018

3 étapes

Le règlement des réservations (facturées automatiquement) doit être effectué avant le vendredi 23 MARS

(encaissement des chèques en MAI 2018)

Accueils de Loisirs maternelle (3/5 ans) **PAUL LAPIE** et **STHELIN**,
élémentaire (6/11 ans) **STHELIN** ouverts du lundi 9 au vendredi 20 février 2018

Vous connecter à l'adresse : <http://portail.aiga.fr/?client=04920>

Saisir votre identifiant qui est votre adresse mail

Saisir votre mot de passe ou cliquer sur « mot de passe oublié » pour le recevoir par mail
(vérifiez vos messages indésirables)

Cliquer sur « Mes Inscriptions »

1. Cliquer sur Nouvelle inscription pour chaque enfant à inscrire
Dans le cas de fratries (maternelle et élémentaire) le site de STEHELIN est réservé en priorité
(dans la limite des places disponibles et selon la date de vos demandes)

ATTENTION cette première étape n'est pas une **INSCRIPTION DEFINITIVE**

Accueil | Mon tableau de bord | Ma famille | Mes coordonnées | Mes inscriptions | Comment utiliser le portail ?

Vous êtes ici : Accueil » Mes inscriptions

Mes inscriptions

Enfant 1 AGJA

Age : 8 an(s) | Née le : 01/01/2010 | Sexe : Féminin

Modifier mes informations | **Nouvelle inscription** | Inscriptions en attente | Inscriptions en cours

Nouvelle inscription

Demander une nouvelle inscription

Choix de l'Equipement * : A.L.S.H.A.G.J.A. BORDEAUX CAUDERAN

Choix du Type d'activité * : ALSH

Choix de l'Activité * : PRINTEMPS

Choix de la Période * : 3/5 ans Stéh. Printemps 2018

Choix Groupe * : MS

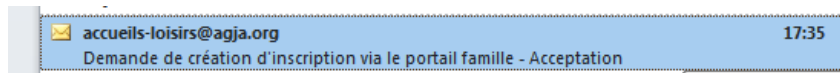
Période d'inscription du 09/04/2018 au 20/04/2018

Mémo pour les inscriptions :

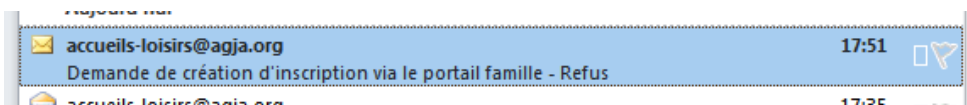
Enregistrer Demande | Annuler

Enregistrer

La demande est indiquée avec un ? = en attente de traitement de notre part (cela peut prendre quelques jours).



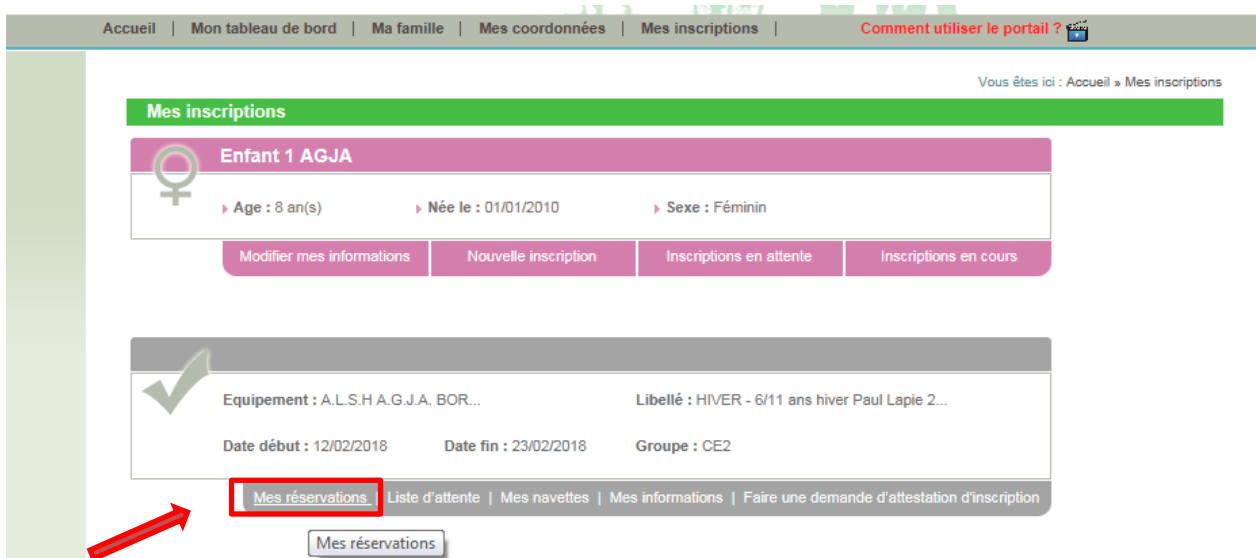
Vous recevrez un mail de confirmation
Si vous n'avez aucune réponse merci de nous contacter rapidement.



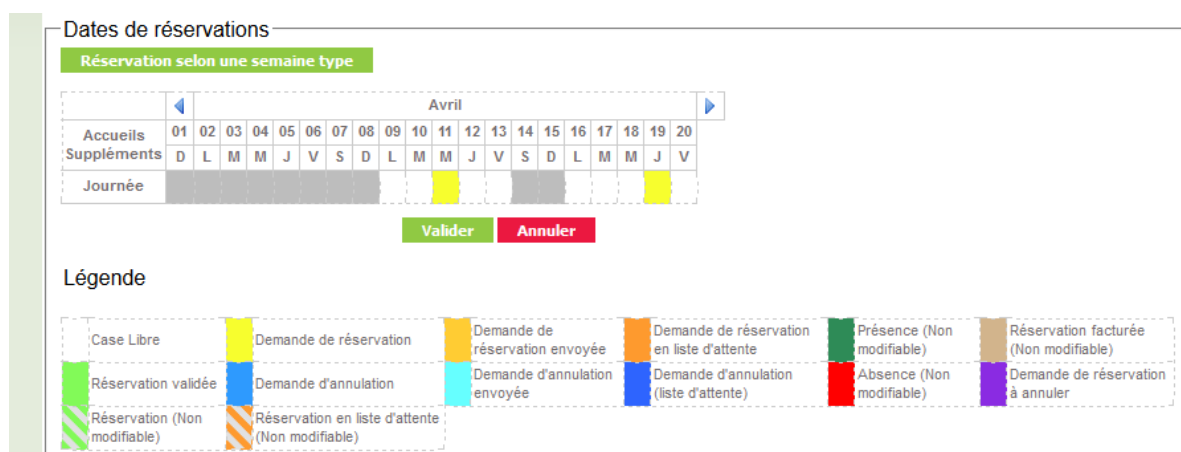
Dans le cas d'un **REFUS** (effectif complet) vous devez demander une inscription (POUR LES MATERNELLES) sur l'autre site, sinon nous contacter.

2. A réception du mail, vous devez réserver IMMEDIATEMENT les journées souhaitées **sinon votre enfant ne sera pas inscrit**

Vous reconnecter sur le Portail Famille et cliquer sur « Mes réservations » comme indiqué ci-dessous



Sur le planning vous devez cocher les journées souhaitées et « Valider ».



A l'aide des codes couleurs vous pouvez suivre l'avancement de vos réservations.
Vos réservations sont cochées en vert = elles sont VALIDÉES (acceptées).

3. Régler les journées réservées à réception de la confirmation au secrétariat de l'AGJA

(IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 23 MARS 2018)